

Cfdt:

**SCHNEIDER
ELECTRIC**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

**1^{ER} SYNDICAT
EN FRANCE**

TOUT CE QUE
VOUS DEVEZ SAVOIR SUR

Groupe

JUIN 2023

LE TRACT

Accord Alternance : résultat des courses

Lors des réunions de négociation sur l'alternance, la **Cfdt** avait revendiqué

Pour les alternants

Un forfait de **1000 euros mini** pour la prime de réussite des alternants

Le **doublement** de la prime de réussite pour celui qui voulait rester chez Schneider

Un **coefficient d'attractivité** de + 15%

Une fiche de poste qui soit mise à jour tout au long de l'expérience, avec les enjeux et problématiques, objectifs à atteindre et compétences à développer

La mise en place de **parcours croisés** d'apprentissage avec d'autres entreprises (commencer chez Schneider et poursuivre dans une autre entreprise)

Un **suivi médical renforcé** des alternants (les bilans sociaux montrant des arrêts maladie en hausse avec des RPS qui nous sont remontés)

Pour les tuteurs

Une **prime de reconnaissance** de 250 euros pour l'engagement du tuteur

Une prise en compte de la **charge** générée par sa mission de tuteur dans l'EA

Que le **tuteur sur le papier** soit la personne qui accompagne (et pas le manager)

Ce que la Direction a retenu

Pour les alternants

Une prime de réussite de **1000 euros bruts** pour les apprentis et 1300 euros bruts pour les contrats de professionnalisation pour tenir compte des cotisations supplémentaires (**vs 3% aujourd'hui**)

A cela, est ajoutée l'augmentation du plafond du **remboursement du billet de train** (70 euros contre 50 aujourd'hui, avec un max, comme aujourd'hui de 550 euros par mois).

La Direction pourrait également prévoir un **intéressement** plus conséquent.

Pour les tuteurs

La Direction co-financerait les formations courtes du catalogue **CPF à hauteur de 50%** (contre 35% pour un salarié non-tuteur)

Pour rappel, il était prévu que pour toute activité de maître d'apprentissage de 6 mois, un abondement de 240 euros par an soit versé sur le CPF du tuteur. Cela ne s'est malheureusement jamais concrétisé puisque les décrets ne sont jamais sortis (et Schneider n'a pas souhaité compenser ce manque à gagner pour les tuteurs)

La **Cfdt** aimerait connaître votre avis sur ces propositions. Pour cela, nous vous invitons à **suivre ce lien pour répondre à 2 questions – [lien ici](#)**

+ D'INFOS SUR : cfdt-schneider-electric.fr